

# PRE-DIAGNOSTIC ZAE LOUDES

Un pré-diagnostic écologique du site d'étude a été réalisé le 28-10-2016.

## I.1. Description sommaire du site d'étude

---

Le site d'étude se situe au sud-est de la commune de Loudes, entre la RD906 et l'aéroport Le Puy-Loudes. L'altitude du site d'étude est d'environ 815 m.

Les parcelles concernées par le projet se situent dans un contexte environnemental bocager mésophile. Un ruisseau (*le Say*) se situe à quelques mètres en contrebas du site d'étude (présence d'un vallon encaissé).

## I.2. Enjeux prévisionnels

---

### I.2.1 Patrimoine naturel

---

Aucun zonage réglementaire (réserve naturelle, site N2000, APPB...) n'est présent sur le site d'étude ou à proximité directe.

Aucun zonage d'inventaire (ZNIEFF, ZICO...) n'est présent sur le site d'étude mais plusieurs ZNIEFF de type I et II se situent dans l'environnement local. La ZNIEFF de type II « Devès » se situe à moins de 100 m du projet. Les inventaires de ces ZNIEFF serviront de base aux futures recherches naturalistes sur le site d'étude.

**L'enjeu « patrimoine naturel » est faible.**

### I.2.2 Milieux naturels

---

Le site d'étude est composé de divers éléments typiques du bocage auvergnat semi-ouvert : cultures, prairies de pâtures, pelouses sur débris rocheux, fourrés arbustifs, haies arbustives et arborées, murets de pierres sèches.

La probabilité de présence d'habitats d'intérêt patrimonial ou protégés est faible. Ceci doit cependant être vérifié par des relevés botaniques en période propice. Localement, les haies arbustives et arborées constituent des milieux naturels à préserver.

Le site d'étude n'abrite pas de zones humides.

**L'enjeu prévisionnel « milieux naturels » est faible à modéré.**

### **I.2.3 Flore**

---

Compte tenu des habitats naturels pré-identifiés, la probabilité de présence d'espèces floristiques protégées ou à statut de conservation est faible. Ceci doit cependant être vérifié par des relevés botaniques en période propice. Localement, les pelouses sur débris rocheux sont les milieux les plus susceptibles d'accueillir des espèces floristiques rares.

Le site d'étude est enclavé par divers aménagements d'origine anthropique (aéroport, routes, etc.). La présence d'espèces floristiques invasives est très probable.

**L'enjeu prévisionnel « flore » est faible à modéré.**

### **I.2.4 Faune**

---

Très peu d'espèces ont été contactées lors de la prospection.

Le cortège avifaunistique (oiseaux) du site d'étude peut toutefois potentiellement être composé de passereaux plus ou moins communs habituellement rencontrés dans le bocage auvergnat : Fauvette à tête noire, Pinson des arbres, Pouillot véloce, etc. La présence d'espèces à statut de conservation (listes rouges ou directive oiseaux) n'est toutefois pas à exclure : Pie-grièche écorcheur, Bruant jaune, etc. Les potentialités pour les autres groupes d'oiseaux (rapaces, limicoles, oiseaux d'eau) sont limitées.

Le cortège de mammifères terrestres du site d'étude peut potentiellement être composé des espèces communes habituellement rencontrées dans le bocage auvergnat : Renard roux, Chevreuil, Blaireau, etc.

Le cortège des chiroptères (chauves-souris) du site d'étude peut potentiellement être diversifié au regard des milieux présents (haie, rivière,...). En effet, la région du Puy-en-Velay abrite une grande diversité d'espèces. Il est probable que l'activité estivale au niveau des haies du site d'étude soit assez élevée. Aucun gîte bâti et aucune cavité naturelle n'est présente sur le site d'étude. La présence de cavité arboricole est possible (à vérifier lors d'inventaires en période propice).

Le site d'étude ne contient aucune zone humide favorable à la reproduction d'amphibiens.

Le cortège de reptiles du site d'étude peut potentiellement être composé d'espèces plus ou moins communes habituellement rencontrées dans le bocage auvergnat : Lézard des murailles, Lézard vert, Orvet fragile, Vipère aspic, etc. ces espèces sont cependant toutes protégées au niveau national.

Le cortège d'invertébrés du site d'étude peut potentiellement être composé des espèces plus ou moins communes habituellement rencontrées dans le bocage auvergnat, notamment pour les papillons ou les Orthoptères. Localement, les pelouses sur débris rocheux sont les milieux les plus propices à l'accueil des espèces d'invertébrés rares et parfois protégées.

**L'enjeu prévisionnel « faune » est faible à modéré selon les groupes.**

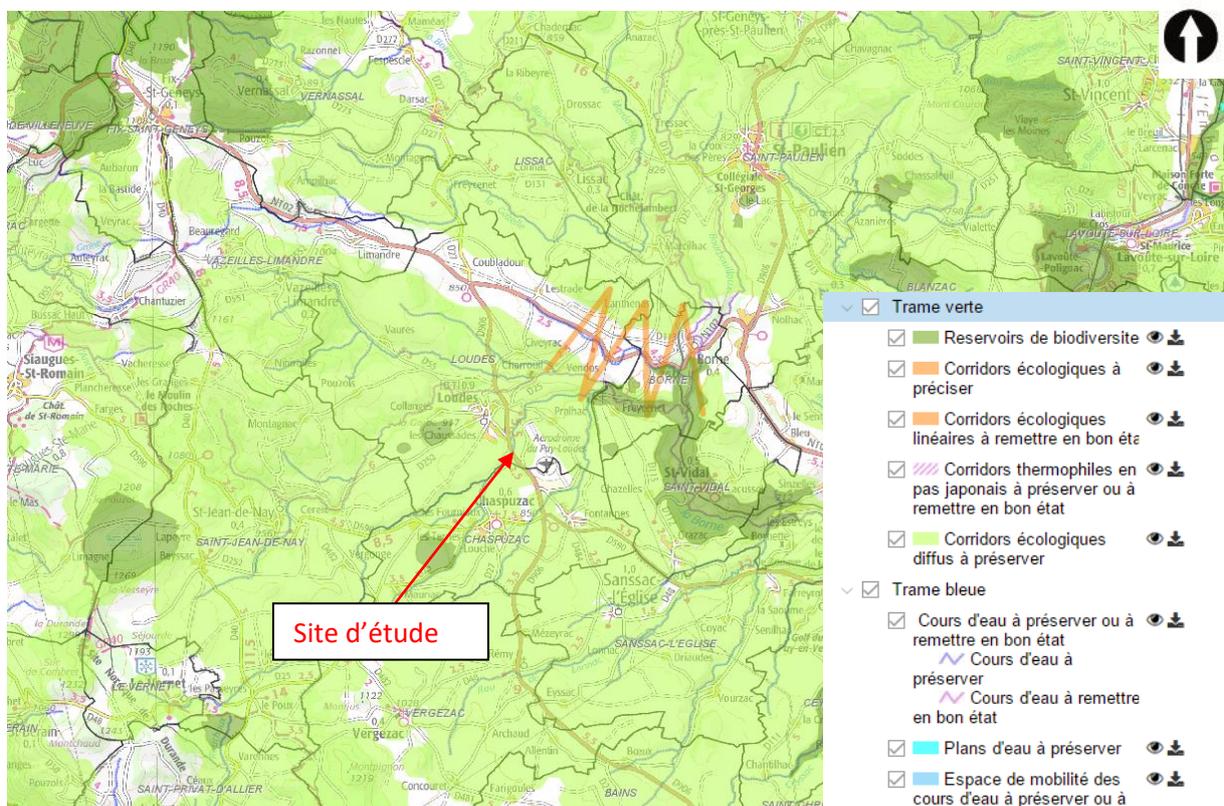
**Il convient de préciser que la plupart des groupes faunistiques sont protégés même pour les espèces communes d'oiseaux, chiroptères, amphibiens et reptiles.**

## I.2.5 Fonctionnalités écologiques et Trame Verte et Bleue (TVB)

D'après la cartographie interactive du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) Auvergne, le site d'étude ne se situe pas sur un élément majeur de la trame verte et bleue régionale (réservoir de biodiversité, corridors écologique d'intérêt, etc.). Le site d'étude s'inscrit toutefois dans un vaste espace perméable constitué de corridors écologiques diffus à préserver.

A l'échelle locale, la présence du ruisseau *le Say* et des ripisylves associées constitue un élément important de la trame verte et bleue. Ce corridor est contigu au site d'étude (vallon au nord des parcelles du projet). Sur le site d'étude, le linéaire de haies constitue un réseau favorable au déplacement des espèces animales.

L'enjeu « fonctionnalités écologiques et TVB » est modéré.



Extrait de la carte interactive du SRCE Auvergne

### **I.3. Synthèse**

---

Les parcelles concernées par le projet se situent dans un contexte environnemental bocager mésophile.

Le site d'étude est composé de divers éléments typiques du bocage auvergnat semi-ouvert : cultures, prairies de pâtures, pelouses sur débris rocheux, fourrés arbustifs, haies arbustives et arborées, murets de pierres sèches. Aucun habitat protégé ou patrimonial ne semble présent.

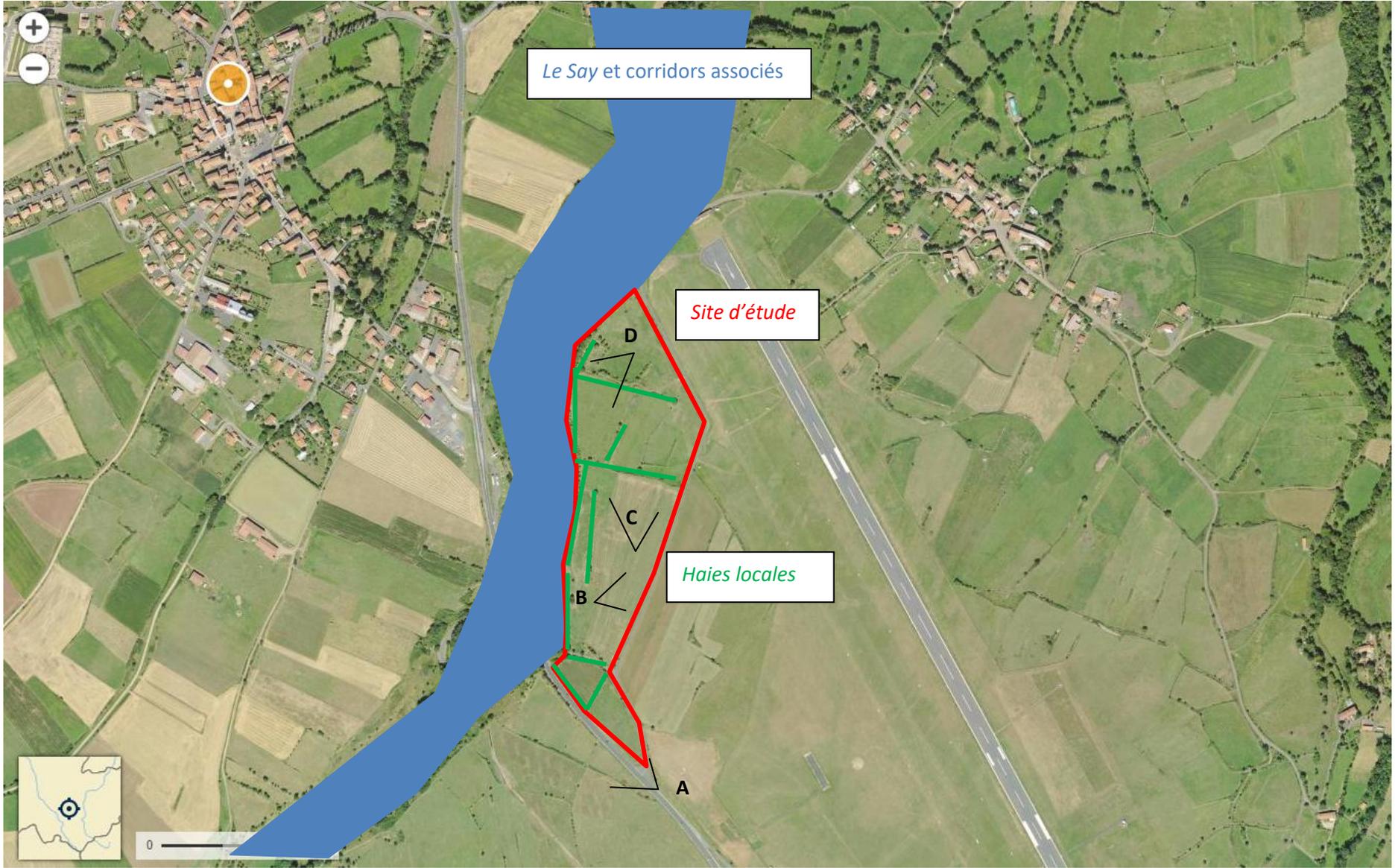
Ces milieux sont susceptibles d'accueillir les divers cortèges d'espèces faune-flore plus ou moins communs (flore, oiseaux, mammifères dont chiroptères, herpétofaune, invertébrés). Des espèces très rares ou fortement patrimoniales sont potentiellement présentes, notamment au droit des milieux en friche et proches de la rivière (Le Say). De plus, il est probable que ce vallon participe à la TVB locale.

Synthèse des éléments liés au pré- diagnostic écologique

Groupe	Niveau de potentialité prévisionnelle	Réglementation	Commentaire
<b>Patrimoine naturel d'inventaire ou de protection</b>	Faible	-	Le site d'étude n'est inclus dans aucun zonage réglementaire ou d'inventaire. La ZNIEFF de type II « Devès » se situe à moins de 100 m du projet.
<b>Habitats/Milieus naturels</b>	Faible à modéré	-	Les habitats du site d'étude sont relativement communs : bocage semi-ouvert mésophile. La potentialité de présence de milieux protégés est faible. Les haies constituent des milieux d'intérêt local.
<b>Flore</b>	Faible à modéré	-	La probabilité de présence d'espèces floristiques protégées ou à statut de conservation est faible. Localement, les pelouses sur débris rocheux sont les milieux les plus susceptibles d'accueillir des espèces floristiques rares.
<b>Avifaune</b>	Faible à modéré	Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection	Le cortège avifaunistique du site d'étude sera probablement composé de passereaux plus ou moins communs habituellement rencontrés dans le bocage Auvergnat (dont espèces protégées ou à statut de conservation).
<b>Mammifères terrestres</b>	Faible	-	Le cortège de mammifères terrestres du site d'étude sera probablement composé des espèces communes habituellement rencontrés dans le bocage Auvergnat.
<b>Chiroptères</b>	Faible à modéré	Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection	Le cortège des chiroptères (chauves-souris) du site d'étude sera probablement diversifié, notamment en période estivale. La présence de gîtes arboricoles et à vérifier
<b>Amphibiens</b>	Très faible	-	Aucune zone de reproduction
<b>Reptiles</b>	Faible à modéré	Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection	Le cortège de reptiles du site d'étude sera probablement composé d'espèces plus ou moins communes habituellement rencontrés dans le bocage Auvergnat.
<b>Invertébrés</b>	Faible à modéré	Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des	Le cortège d'invertébrés du site d'étude sera probablement

		insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection	composé des espèces plus ou moins communes habituellement rencontrés dans le bocage Auvergnat. Localement, les pelouses sur débris rocheux sont les milieux les plus susceptibles d'accueillir des espèces d'invertébrés rares.
<b>Fonctionnalités écologiques TVB</b>	Modéré	-	D'après la cartographie interactive du SRCE Auvergne, le site d'étude ne se situe pas sur un élément majeur de la trame verte et bleue régionale A l'échelle locale, la présence du ruisseau <i>le Say</i> et des ripisylves associées constitue un élément important de la trame verte et bleue





Le Say et corridors associés

Site d'étude

Haies locales

D

C

B

A

